be mobilmix
be.brussels

L'appel à participation « **AU TRAVAIL SANS VOITURE** » 2017 s'adresse à toute entreprise bruxelloise désireuse de sensibiliser son personnel à la mobilité durable.

1. Au travail sans voiture 2017

Chaque entreprise sélectionnée se verra attribuer un nombre prédéfini d'abonnements gratuits des quatre opérateurs de transport en commun ainsi que de Villo!. À partir de mi-juillet, les automobilistes de ces entreprises pourront demander ces tickets et abonnements jusqu'à épuisement des stocks via un formulaire online mis à disposition par Bruxelles Mobilité. Chaque personne qui aura reçu ces titres de transports pourra ensuite les utiliser durant toute l'action, du samedi 16 au vendredi 22 septembre 2017, lors de la Semaine de la Mobilité.

2. Critères de sélection

Si vous souhaitez recevoir ces titres de transports, répondez à l'appel à participation ! Plusieurs entreprises seront sélectionnées afin de recevoir des titres de transport gratuits. Dans cet appel les critères principaux qui permettront d'effectuer la sélection seront :

- Le potentiel d'automobilistes pouvant être convaincu de changer de mode de transport ;
- les motivations indiquées par l'entreprise pour participer (et notamment la cohérence de l'action avec le reste de sa politique de mobilité) ;
- le nombre et la qualité des autres actions prévues au cours de la Semaine de la Mobilité.

3. Et après ?

Bruxelles Mobilité et ses partenaires effectueront la sélection des entreprises début mai 2017. Le 19 mai, en matinée, les entreprises sélectionnées seront invitées à une réunion d'information où les aspects pratiques de l'action seront abordés.

4. Un soutien à toutes les entreprises !

Participer à l'action « Au travail sans voiture » ne se fait pas uniquement par l'obtention de titres de transport. Une sensibilisation aux autres modes de transport durables comme la marche ou le vélo est indispensable ! Bruxelles Mobilité soutiendra toutes les entreprises qui souhaitent être active durant la Semaine de la Mobilité en fournissant gratuitement du matériel de communication. Bruxelles Mobilité communiquera la liste du matériel disponible au mois de juin.